

Déclaration de politique Erasmus +

Le lycée Albert de Mun est engagé dans le programme Erasmus+ depuis 2009. Ce programme permet de structurer la dimension internationale de l'établissement à travers différentes activités :

- Les échanges entre établissement de même type d'enseignement (lycée professionnel ou technologique) ou complètement différents
- Les projets de partenariats stratégiques qui permettent aux équipes pédagogiques de structurer le développement des compétences des jeunes
- Les mobilités de stage des étudiants de BTS
- Les mobilités de formation des personnels

Établissement privé sous contrat, notre organisation repose sur l'existence du projet d'établissement mis en œuvre par tous les acteurs de l'établissement. Ce projet est central et le chef d'établissement, après l'avoir rédigé avec les équipes, s'implique fortement pour son application. Le développement international est au cœur de notre projet d'établissement. Deux coordinatrices Erasmus+ veillent à la mise en œuvre des différents projets Erasmus+ et internationaux, en lien étroit avec l'équipe de direction, les enseignants référents et le personnel administratif et de vie scolaire.

Un laboratoire pédagogique existe depuis plusieurs années pour développer et accompagner tous les projets des équipes pédagogiques. Les projets intègrent naturellement la dimension internationale. Le laboratoire pédagogique se réunit plusieurs fois par an pour réfléchir à différents aspects de la vie de l'établissement.

Les actions et partenariats menés par notre lycée ont toujours une vocation professionnelle qui correspond au fondement de notre institution. La dimension internationale du monde professionnel est très présente dans la formation de nos étudiants. Les mobilités de stage Erasmus contribuent de façon efficace à atteindre nos objectifs fondamentaux.

Le lycée Albert de Mun souhaite donc poursuivre ses différentes actions et projets internationaux dont les actions Erasmus+ qui concernent l'enseignement supérieur auquel notre établissement participe depuis 2010 :

1. mobilité de stage pour les formations courte (BTS)
2. mobilité de formation pour les personnels

1. Mobilité de stage pour les formations courtes

Donner aux étudiants la possibilité de valoriser leur formation par un stage à l'étranger est un moyen d'accroître leur employabilité future, en les rendant plus adaptables, en améliorant leur maîtrise d'une langue vivante étrangère et de compléter leur formation professionnelle par une expérience humaine d'ouverture aux autres cultures et de dépassement de soi.

Les bénéficiaires des mobilités sont tels que nous pensons qu'il est crucial de responsabiliser chaque membre de la communauté éducative du rôle qu'il a à jouer pour permettre qu'elles se réalisent. Les professeurs se doivent d'encourager les étudiants à surmonter leurs appréhensions afin de leur permettre de mener à bien leur projet de mobilité.

Pour mobiliser au maximum la communauté éducative autour du projet Erasmus et mettre en œuvre les actions du programme, nous avons conçu un calendrier dont voici les temps forts.

Informations aux équipes :

Dès la pré rentrée, l'information est donnée sur les possibilités offertes par les différentes activités Erasmus+ que le lycée a mis en place : enseignement professionnel, enseignement supérieur et partenariat stratégique. Les principes de la charte ECHE, dans le cadre de l'internationalisation du lycée et de son caractère propre, sont rappelés à ce moment. Il est demandé aux professeurs d'accompagner les étudiants dans leurs démarches et d'encourager les mobilités.

Les enseignants référents pour les stages et les professeurs de langues vivantes sont impliqués dans les projets de mobilité de stage. Le calendrier de l'organisation des stages à l'étranger leur est remis. Celui-ci détaille les différentes étapes d'organisation des mobilités : communication aux étudiants, processus de candidature et de sélection, contrat de mobilité et d'apprentissage, test OLS, suivi sur place, rapport du participant.

Communication aux étudiants :

Dès le mois d'octobre, les étudiants sont informés sur les possibilités de stage à l'étranger et les modalités de candidature pour Erasmus+. Les aspects financiers de la mobilité sont aussi abordés très tôt avec les étudiants afin de leur permettre d'avoir une idée du coût de leur mobilité et des possibilités de financements possibles.

Un document sur les pièces du dossier et les critères de sélection leur est présenté. Ce document est téléchargeable sur le site du lycée.

Aide à la recherche de stage :

L'établissement veille à permettre à chaque étudiant de mener à bien sa recherche de stage : suivi par les professeurs référents des matières cœur de métier et langues vivantes en lien avec la coordinatrice Erasmus, atelier d'aide à la recherche de stage à l'étranger. Les dates de stage sont étendues pour permettre aux étudiants de bénéficier d'Erasmus+(durée de neuf semaines minimum). Les organismes d'accueil partenaires du lycée sont sollicités pour l'accueil des étudiants candidats.

Préparation de la mobilité:

Les sélections sont effectuées fin janvier, en concertation avec les équipes pédagogiques qui connaissent les étudiants et peuvent attester de leur mérite. Deux ateliers de préparation à la mobilité sont prévus afin d'accompagner les étudiants jusqu'à la mobilité que ce soit dans les aspects administratifs, pratiques et interculturels, ou dans la sensibilisation aux pratiques respectueuses de l'environnement (notamment pour le transport). Les étudiants dont le niveau de langue serait inférieur à B1 lors de leur évaluation OLS devront s'engager à suivre la préparation linguistique offerte par OLS au moins jusqu'à leur stage. Ce travail de suivi sera assuré par la coordinatrice Erasmus+, en lien avec les équipes pédagogiques et les différents services de l'établissement impliqués (comptabilité, secrétariat). Des étudiants ayant précédemment participé à des mobilités de stage seront invités à témoigner lors des ateliers.

Accompagnement durant la mobilité :

Les étudiants en mobilité seront suivis par les professeurs référents et par les professeurs de langues, en lien avec la coordinatrice Erasmus qui pourra intervenir auprès de l'organisme d'accueil en cas de problème, notamment en début de stage. Un premier point est prévu après la première semaine de stage, puis au milieu du stage et en fin de stage lors de l'évaluation (document officiel du BTS, Europass Mobilité et attestation de stage) avec le tuteur dans l'organisme d'accueil.

Retour d'expérience après la mobilité :

Un partage d'expérience entre étudiants ayant participé au programme Erasmus sera organisé lors des Erasmus Days, des témoignages seront publiés sur les réseaux sociaux. Les étudiants seront invités à témoigner lors des présentations sur le stage à l'étranger faites aux étudiants de première année et à intervenir lors des ateliers de préparation à la mobilité.

2. Mobilités de formation pour les personnels

Donner aux personnels la possibilité de se former dans les pays de l'Union Européenne ou pays partenaires, à travers des stages linguistiques ou pédagogiques, est un moyen de renforcer la dimension internationale de l'établissement. Cela crée en effet une dynamique qui se reflète ensuite sur les projets du lycée. Cela rend aussi les personnels mieux à même, par la suite, d'accompagner les étudiants dans leur projet de Mobilité.

Au mois de janvier, des questionnaires sont diffusés aux enseignants et personnels de l'établissement afin de recenser les besoins en mobilité de formation ainsi que le type de mobilité souhaité. Les projets sont ensuite évalués par les coordinatrices Erasmus en lien avec la direction. Cela permet d'estimer le nombre de mobilités de formation pour les personnels dans les demandes de financement soumises par la suite. Les personnels sont ensuite accompagnés dans leur projet de mobilité : choix de l'organisme d'accueil (soit un partenaire existant de notre établissement), soit par le biais de plate-forme européenne de recherche de partenaires comme Epale.

Impact sur notre établissement

Le programme Erasmus s'intègre d'une façon globale dans l'action internationale de l'établissement qui s'articule en 3 points:

1. Les échanges et partenariats stratégiques donnant la possibilité aux élèves et personnels de participer à des projets avec des établissements européens.
2. La dimension internationale de l'activité professionnelle des élèves, étudiants, stagiaires, enseignants et personnels. En tant que lycée technologique et professionnel du CAP au Master, nous nous devons de donner la possibilité à tous les membres de la communauté de travailler avec des partenaires économiques situés dans les pays étrangers.
3. Transfert de compétences. Les compétences professionnelles développées à l'intérieur de l'établissement peuvent intéresser des pays du monde entier dans le cadre du développement de leur enseignement professionnel. Le transfert de ces compétences se met en place dans le cadre de programmes internationaux au bénéfice des pays établissements partenaires. Ces transferts de compétences peuvent se réaliser dans le cadre de mobilités entrantes ou sortantes.

À travers les mobilités de stage, le lycée souhaite développer des compétences à la fois linguistiques et d'adaptabilité des étudiants, afin d'augmenter leur employabilité au terme de leur BTS, mais aussi de leur donner plus de chances de poursuivre leur parcours étudiant dans de bonnes conditions.

Les projets Erasmus sont aussi un moyen pour notre établissement d'améliorer son organisation en fédérant des équipes autour de projets de mobilité ou bien de projets pédagogiques. Il peut s'agir de fluidifier la communication au sein des équipes, pour permettre un travail plus efficace et concerté, mais aussi d'améliorer la communication des différentes activités liées au projet Erasmus afin de susciter de l'engagement.

Enfin, les projets Erasmus permettent d'améliorer, de dynamiser les pratiques pédagogiques autour de projets fédérateurs où sont impliqués les enseignants comme les élèves. Ceci est particulièrement le cas dans les projets de partenariats stratégiques et les bonnes pratiques acquises sont transférables à tous les projets que nous menons.

Évaluation de l'impact de la participation de notre établissement au programme Erasmus+:

En septembre (après après les stages), les rapports du participant sont récupérés et analysés soigneusement et permettent d'évaluer l'impact des mobilités sortantes d'étudiants et de personnel dans tous les projets Erasmus.

Les parties 6 et 7 nous renseignent sur la perception de l'impact par les étudiants sur leurs compétences et plus particulièrement sur les 'soft skills', comme leur adaptabilité, leur créativité, leur esprit d'équipe, mais aussi sur leur ouverture d'esprit, leur civisme et leur sentiment d'appartenance à l'UE et enfin sur leurs perspectives (comme la poursuite d'études, les opportunités accrues, la capacité à se projeter dans une carrière internationale). Tous ces indicateurs nous aident à mesurer l'impact des mobilités sur les étudiants. Il en est fait état lors de la présentation du programme Erasmus à toutes les équipes en début d'année.

Les tests de langue OLS nous permettent de mesurer l'impact sur le niveau de langue des étudiants.

Fin juin : la bonne conduite des projets de mobilité et leurs impacts seront à l'ordre du jour des réunions d'équipe de fin d'année scolaire afin d'être évalués par les enseignants. Cette évaluation prendra la forme d'un questionnaire envoyé au préalable et dont les réponses seront commentées en réunion afin de permettre aux enseignants d'effectuer des retours, des suggestions d'amélioration des différents processus, pour l'année suivante. Le questionnaire portera sur la mise en œuvre des projets de mobilité et sur les pistes d'amélioration.

En octobre : les Erasmus Days que nous avons commencé à célébrer cette année sont une façon pour nous de mesurer l'adhésion et la participation du personnel et des élèves aux différents projets Erasmus, lors d'un événement qui rassemble tous ceux qui ont participé ou participent à Erasmus.

Tout au long de l'année : la participation accrue des équipes pédagogiques aux activités internationales du lycée, qu'elle comporte ou non des mobilités, révèle l'impact positif du programme sur l'engagement des équipes.

Grâce aux projets internationaux nous avons tissé des liens avec plusieurs organismes d'accueil, entreprises accueillant nos élèves en stage, écoles de langues pour des formations de personnes, autres établissements européens ou non, partenaires de différents projets et enfin, organismes de placement en stage. Tous ces liens contribuent à renforcer notre capacité à organiser des mobilités de qualité sur le long terme.